



## CHARTRE DU TALMUD TORAH

Nous sommes une culture minoritaire qui ne doit sa survie qu'à la lutte militante de ses membres tout au long de son Histoire.

Le Talmud Torah, assumé par le rabbin et des enseignantes de qualité est une occasion unique pour un jeune, d'acquérir des connaissances sur le Judaïsme et l'hébreu, selon son niveau.

Il ne peut fonctionner efficacement que grâce à une parfaite collaboration entre les parents et l'équipe pédagogique. C'est pourquoi, nous demandons aux parents de s'intéresser aux progrès de leur enfant et de l'aider dans son travail hebdomadaire. Le temps que nous pouvons consacrer à l'enseignement étant limité, le Talmud Torah ne peut fournir à lui seul une éducation juive; il n'est qu'un cadre de soutien aux parents dans leur devoir de transmission, jamais un remplaçant alors que le domaine à étudier est très vaste, nous ne saurions nous contenter des seuls cours dispensés.

Par ailleurs, conscients des diversités d'opinions, de situations familiales et de pratiques dans la communauté juive aujourd'hui, nous tenons compte des sensibilités des familles et n'entendons nullement chercher à influencer les enfants dans une direction qui ne serait pas désirée par leurs parents.

Par conséquent, nous demandons aux parents

- d'adhérer à la communauté Maayane Or (pour soutenir notre action)
- d'accompagner leur enfant très régulièrement aux offices du vendredi soir et du samedi matin. L'enfant doit en effet se familiariser avec un rituel qui ne devrait pas lui rester étranger pour sa vie d'adulte.
- de lire avec leur enfant la bibliographie fournie par l'enseignant et de s'assurer de sa bonne compréhension
- de faire en sorte que leur enfant ait le maximum d'occasions de perfectionner sa culture et son identité juives (rituel familial, manifestations communautaires, programmes de télévision du dimanche matin ou portant sur Israël et le Judaïsme, visite de sites Internet, écoute de musique juive, lecture de livres distrayants, romans ou BD à thème juif...).

Tout enfant dont la famille ne participerait pas aux activités communautaires prévues autour du Talmud Torah, offices, sorties, réunions du Dimanche, ou qui aurait cumulé des absences non justifiées, sera susceptible de se voir refuser son inscription pour l'année suivante et pour la Bar/Bat Mitzva, ou bien sera réorienté vers un système de cours individuels privés.

**MERCI DE PARAPHER CETTE PAGE**



## CHARTRE DU TALMUD TORAH (suite)

Tout enfant ayant pris un retard sur les cours ou ne répondant pas au rythme pédagogique du programme devra essayer de rattraper le niveau. Si nécessaire, les parents devront s'organiser pour lui faire donner des cours particuliers.

Nous tenons bien entendu compte des problèmes particuliers de chacun et des cas exceptionnels. Cependant, nous exigeons un plein investissement des familles pour mener à bien l'éducation juive de leur enfant

L'équipe pédagogique de Maayane Or se tient à l'entière disposition des parents, à tout moment, pour répondre au mieux aux besoins de leur enfant et pour tout entretien qu'ils jugeraient nécessaire.

**La Bar et la Bat mitzvah ne sont qu'une étape dans la vie d'un juif. Il n'est aucunement nécessaire et obligatoire de passer cette épreuve pour que votre enfant soit Juif. C'est une tradition cependant très importante, que nous nous efforçons de maintenir.**

**Par ailleurs votre enfant va peut être faire l'objet d'une régularisation religieuse pour obtenir le statut officiel de "Juif". Il sera alors reconnu par 80 % du judaïsme religieux mondial (c'est ce que représente, environ, les courants juifs progressistes) ainsi que par l'Etat d'Israël, ce qui lui permettra de faire son Alya s'il le souhaite. Cette régularisation, est possible grâce à l'existence de notre mouvement sur la Côte d'Azur, obtenir ce certificat, vous engage et vous oblige.**

**SEULE VOTRE PRÉSENCE ET CELLE DE VOTRE ENFANT, DURANT TOUTE LA VIE, AU SEIN D'UNE COMMUNAUTÉ JUIVE, EN L'OCCURRENCE MAAYANE OR, DONNERA DE LA VALEUR AU CERTIFICAT DE RÉGULARISATION/CONVERSION ET/OU À L'ÉPREUVE DE LA BAT ET BAR MITZVAH.**

Aussi en inscrivant votre enfant au Talmud Torah, nous vous demandons de vous engager moralement à soutenir Maayane Or dans le futur, comme vous le faites aujourd'hui.

**MERCI DE PARAPHER CETTE PAGE**



## PROGRAMME

### **TALMUD Torah :**

#### **→ Premier niveau (7 à 10 ans) :**

Initiation à la lecture de l'hébreu.  
Acquisition d'un vocabulaire de base en hébreu sur les différents éléments du rituel.  
Découverte du calendrier juif et des fêtes, ainsi que de leur rituel.  
Découverte de la Parasha.  
Apprentissage de chansons pour enfants.

#### **→ Deuxième niveau (10 à 13 ans) :**

Perfectionnement dans la lecture de l'hébreu.  
Approfondissement de la compréhension de la langue.  
Pratique du rituel.  
Apprentissage de textes de base de la tradition.  
Découverte de l'Histoire juive.  
Confrontation à certaines questions de pensée juive.

#### **→ Troisième niveau (préparation à la Bar/Bat Mitsva) :**

Approfondissement de thèmes de l'Histoire juive et de la pensée juive.  
Initiation à l'étude juive traditionnelle et à quelques grands textes.  
Approfondissement de la pratique du rituel en vue de la Bar/Bat Mitsva.

### **BAR/BAT MITZVA :**

A l'âge de 12 ans pour la fille et de 13 ans pour le garçon intervient la cérémonie de la majorité religieuse, Bat Mitsva (fille de la mitzva) ou Bar Mitsva (fils de la mitzva).  
C'est l'âge auquel l'enfant devient responsable de ses actes religieux.  
A cette occasion, une cérémonie est organisée.

Le Bar ou la Bat Mitsva assure la direction des différentes prières durant l'office de semaine (Téphelines) puis du vendredi soir et du samedi matin, à l'occasion du Chabbat. Apprentissage d'une Parasha (entière de préférence) et d'une Haftara en vue de la Bar ou Bat Mitsva.

Tout cela nécessite une longue préparation qui est effectuée par le Rabbin. C'est pourquoi un enfant doit avoir suivi avec succès le cursus de Talmud Torah, cours hebdomadaires assurés à MO et passé tous les examens. En cas d'impréparation, la cérémonie est susceptible d'être remise à plus tard.

Le Rabbin  
rabbin@massorti-nice.com



Fiche individuelle de l'enfant fait en deux exemplaires  
Année 57\_\_ / 20\_\_ / 20\_\_

NOM : ..... Prénom : .....

Prénom hébraïque : .....

Date de naissance : ...../...../..... Lieu : ..... Pays : .....

Niveau de scolarité :

Téléphones des parents : - Domicile : .....  
- Portable maman : .....  
- Portable papa : .....

E-mails des parents : - maman : .....@.....  
- papa : .....@.....

Situation Familiale : - Nombre de frère(s) ..... Âge(s) .....  
- Nombre de soeur(s) ..... Âge(s) .....

Personne à prévenir en cas de besoin (nom et téléphone)

Inscription pour le mercredi de 14h à 17H

Signaler éventuellement les cas personnels de santé (allergies, régime particulier...)

J'autorise la prise de photos de mon enfant dans le cadre du Talmud Torahhh et des activités de la synagogue. J'ai bien pris note que ces photos peuvent être utilisées par Maayane Or dans le cadre de ses supports de communication (imprimés, multimédia...), sans limitation de durée.

Signature des parents ou du représentant légal :



Fiche individuelle de l'enfant fait en deux exemplaires  
Année 57\_\_\_ / 20\_\_\_/20\_\_\_

(Conditions d'inscription et de règlement payables à l'année ou au trimestre à échoir)

Chaque inscription devra obligatoirement être accompagnée **d'un certificat d'assurance extra-scolaire et d'une adhésion à Maayane Or pour l'année concernée.**

**TALMUD Torah**

**INSCRIPTION RÉSERVÉE AUX ADHERENTS DE MAAYANE OR :**

(3 Trimestres) : 305 €\* pour l'année scolaire

2 LIVRES  
D'ÉTUDE  
FOURNIS

**Réduction pour 2 enfants ou plus (50% du tarif pour les enfants suivants)**

\* Les montants demandés ne le sont qu'à titre indicatif ; toutes les situations peuvent être étudiées de manière individuelle en prenant contact avec les administrateurs.

FOURNITURES : Les CD, livres et autres supports pédagogiques sont à acquérir par les parents auprès du Secrétariat (suppléments à prévoir)

Toutes les autres fournitures ainsi que le goûter de chaque enfant seront offerts gracieusement par Maayane Or.

Date, Signature des parents

Date, et Signature du Rabbin David Touboul  
ou du Représentant de Maayane or

RÈGLEMENT PAR VIREMENT OU DON ►

IBAN : FR76 1027 8079 0500 0208 6850 167

BIC : MCIFR2A





Le Groupe NOAM Maayane Or, se réunit au rythme d'une fois par mois autour de ses animateurs et animatrices !

Pour inscrire vos enfants et bénéficier du tarif spécial vous devez être membres de Maayane Or. NOam Maayane Or c'est : des animations toujours fun et originales et une ambiance Juive Massorti qui complète avantageusement l'enseignement du Talmud Torah.

#### CONTACTS

KARIN 06 26 33 92 28 / GRÉGORY 06 25 10 33 02  
noam@massorti-nice.com



TARIFS ET INSCRIPTIONS RÉSERVÉS AUX MEMBRES DE MAAYANE OR

SIMPLE FAITES UN VIREMENT À NOAM MAAYANE OR  
IBAN : FR 76 1027 8079 0500 0202 7260 157 BIC : CMCIFR2A

☐ 1 enfant 25€ / ☐ 2 enfants\* 35€ / ☐ 3 enfants\* 40€